

Burundi : 2 ans et demi de prison requis contre l'opposant Alexis Sinduhije

@rib News, 19/02/2009 â€“ Source AFPLa justice burundaise a requis une peine de 2 ans et demi de prison jeudi Ã Bujumbura contre l'ancien journaliste et opposant burundais, Alexis Sinduhije, arrÃtÃ le 3 novembre 2008 et poursuivi pour outrage au chef de l'Etat. Â«Â Accuser un chef d'Etat en fonction de vols et de tueries et dire que c'est lui qui vole et tue va au-delÃ de la critique politique et si Alexis Sinduhije pense que c'est Ãsa la critique politique, je lui conseille d'abandonner la politiqueÂ Â», a accusÃ le procureur Alexis Nduwimana. Â«Â La loi reconnaÃt le droit Ã l'expression, mais elle en prÃvoit des limites et c'est pour Ãsa que nous requÃrons une peine de 2 ans et 6 mois de peine principale et une amende de 30.000 francs burundais (25 dollars)Â Â», a-t-il dit.

M. Sinduhije est poursuivi pour Â«Â avoir Ãcrit dans un message, je cite, "la responsabilitÃ dans les affaires de corruption et d'assassinats commanditÃs par le parti CNDD-FDD (parti prÃsidentiel) sont de la responsabilitÃ de celui qui passe son temps dans des croisades de priÃre sans fin"Â Â», a indiquÃ le magistrat burundais. Le prÃsident burundais Pierre Nkurunziza organise rÃguliÃrement de grandes cÃrÃmonies de priÃre Ã travers le pays. Â«Â Nous respectons les autoritÃ de ce pays, mais cela ne nous interdit pas de les critiquer lorsque nous constatons des fautesÂ Â», a dÃclarÃ M. Sinduhije devant le tribunal dans un discours trÃs applaudi par des centaines de sympathisants qui suivaient le procÃs Ã l'extÃrieur grÃce Ã des hauts parleurs. Une centaine de policiers avaient ÃtÃ dÃployÃs aux abords du palais de justice Bujumbura, en interdisant l'accÃs. Â«Â Nous respectons le prÃsident mais nous n'avons pas peur de lui, c'est pourquoi nous avons dÃcidÃ de l'affronter sur le terrain politique (...); je peux vous assurer que ce procÃs a ÃtÃ organisÃ pour nous empÃcher de participer Ã la compÃtition Ã venirÂ Â», a lancÃ M. Sinduhije. Le Burundi doit organiser en 2010 des Ãlections gÃnÃrales, notamment prÃsidentielle, lÃgislatives et sÃnatoriales. Â«Â Au terme de ce dÃbat trÃs important dÃfense demande la relaxe et elle vous dit que si Alexis Sinduhije est condamnÃ, vous aurez ÃtouffÃ et ÃtranglÃ la pa dans ce paysÂ Â», a lancÃ Bernard Maingain, l'avocat belge de l'opposant. La Cour a deux mois pour annoncer son verdict, selon la loi burundaise. M. Sinduhije, 42 ans, est un des plus cÃlÃbres journalistes burundais. Il a lancÃ son parti d'opposition, que le gouvernement a refusÃ jusqu'Ã prÃsent d'agrÃer, aprÃs avoir renoncÃ en dÃcembre 2007 Ã diriger l'une des stations privÃes les plus ÃcoutÃes du pays, la Radio publique africaine (RPA).